

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 1^{er} MARS 2010
SÉANCE ORDINAIRE

1. Présences et quorum

PRÉSENTS:

**Conseillers(ère) : M. Marcel Nadeau
M. Jean-Pierre Bélanger
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
M. Louis-Marie Proulx**

ABSENT : M. Marc-André Béland

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Daniel Nadeau**, maire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

10-52 Tout en laissant le point varia ouvert, le projet de l'ordre du jour est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2010

10-53 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 1^{er} février 2010.

4. Lecture et adoption des COMPTES

10-54 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Jean-Pierre Bélanger et résolu unanimement que les comptes du mois de février sont acceptés par les membres du conseil municipal pour un montant de **31 042.82\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci- dessus.

.....
Secrétaire-trésorière

5. CORRESPONDANCE

- La directrice informe le conseil sur quelques revenus reçus au mois de février.**
- Dépôt de l'état des revenus et de dépenses du mois de janvier.**

Location de la salle municipale

- 10-55** Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que le conseil municipal autorise les Chevaliers de Colomb à utiliser la salle municipale, le 28 mars prochain pour un déjeuner.

Ministère des Transports

Le ministère des Transports approuve le règlement numéro 175 concernant les limites de vitesse sur une partie de la rue Principale (zone scolaire), adopté le 1^{er} février 2010. Il entrera en vigueur 90 jours après son adoption.

Banque de noms (chauffeur)

- 10-56** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement d'accepter la candidature de monsieur Dany Fortin en tant que chauffeur pour les véhicules. Il fera partie de la banque de noms.

Comité de développement (Programme d'anglais intensif)

Lecture d'une lettre « Écho de Saint-Charles-Garnier » déposée par le comité de développement Val-Garnier.

Lecture d'une lettre d'invitation aux parents à inscrire leurs enfants au programme d'anglais intensif, déposée par le comité de développement Val-Garnier.

LE COMITÉ DES FÊTES DU 75^e ANNIVERSAIRE DE LA PAROISSE

Vestiges du Premier Moulin à Scie de Saint-Charles-Garnier

La compagnie d'assurances de la municipalité couvre la responsabilité civile sur la partie de terrain en bordure de la rivière Mistigouèche où sera érigée la plaque commémorative et celle-ci sera assurée pour sa valeur. Dossier à suivre.

Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)

- 10-57** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier renouvelle la carte de membres pour le CFER Matapédia-Mitis, au montant de 5.00\$.

Demande d'entente de paiement pour taxes municipales

- 10-58** Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte la demande de madame Annie Dion pour une entente de paiement de ses taxes municipales au montant de 2 352.32\$ comme suit :
- 1^{er} versement : le 02 mars 2010 au montant de 1 000.00\$
 - 2^e versement : le 15 mars 2010 au montant de 700.00\$
 - 3^e versement : le 20 mars 2010 au montant de 652.32\$ + surplus d'intérêts

Demande d'exonération de taxes de services (ordures et récupération)

10-59

MM. Herman Potvin et Denis Ouellet déposent une lettre au conseil demandant d'être exonérés des taxes de service d'ordures et de récupération pour leur chalet.

- M. Herman Potvin, propriété située sur une partie du lot 23, rang 7 Ouest.
- M. Denis Ouellet, propriété située sur une partie du lot 22 du rang 7 Ouest.

Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu à la majorité de revoir le dossier des taxes de service pour les chalets et les petites érablières. 3 pour et 2 contre.

6. MRC de La Mitis

M. le maire informe le conseil sur divers sujets discutés lors de la dernière réunion de la MRC de La Mitis.

7. Politique familiale municipale

En attente d'une demande de subvention dans le cadre du programme Municipalité amie des aînés (MADA).

8. Garage municipal

Tout va bien.

9. Demande de soumissions pour l'entretien estival des chemins municipaux

10-60

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande des soumissions aux entreprises de la région pour effectuer l'entretien des chemins municipaux.

L'entreprise devra indiquer le taux horaire, la marque, le modèle et l'année des machineries ainsi que le coût du gravier au voyage. Les soumissions devront être parvenues au bureau municipal, avant le 5 avril 2010.

Les constructions Jalbert et Pelletier inc.

Les entreprises Ernest Normand inc.

10. Déterminer la fin d'emploi du chauffeur à temps plein (Steeve Nadeau)

10-61

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que monsieur Steeve Nadeau, chauffeur terminera son emploi à temps plein, le 20 mars 2010, par la suite sa rémunération sera à 16.03\$ l'heure et la paye de vacances (6%) sera versée à chaque période de paye à raison de 47 heures par semaine. L'inventaire des outils devra être fait. La directrice générale fera parvenir un préavis de fin d'emploi.

11. Projet pilote Vent d'Est

10-62

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Jean-Pierre

Bélanger et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte de participer au projet pilote **Vent d'Est** d'une durée de deux ans.

Considérant que nous sommes une municipalité de trois cents habitants et a été identifiée « dévitalisée » à partir des critères du MAMROT ;

Considérant que ce projet pourrait apporter des solutions fondamentales pour le développement de notre paroisse ;

Considérant que nous possédons de grands espaces au centre communautaire pour accueillir un(e) correspondant(e).

Nommer un représentant de la municipalité qui siègera à la Table *ad hoc* de concertation

10-63 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier nomme monsieur Rodrigue Ouellet en tant que représentant qui siègera à la Table *ad hoc* de concertation.

12. Ouverture des soumissions concernant les réparations de la salle municipale

10-64 Considérant que les soumissions reçues des entrepreneurs manquent d'informations; Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Jean-Pierre Bélanger et résolu unanimement que le choix de l'entrepreneur se fera à la prochaine séance ordinaire du conseil.

Soumission pour la réparation des portes avant du garage municipal

10-65 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier accepte la soumission de construction Jimmy Boucher pour des réparations aux portes avant du garage municipal.

Les réparations sont :

- Refaire section bas des deux (2) portes de garage
- Changer trois (3) thermos de porte avant
- Changer les coupe-froids des deux (2) portes avant

Prix : 1 500.00\$ plus taxes.

13. Compagnie Félix Huard

10-66 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement de faire parvenir une facture au montant de 2 926.29\$ à la Compagnie Félix Huard pour des dommages occasionnés au chemin du rang 7 Ouest, lors du transport de bois en novembre 2009. La présente résolution annule la résolution numéro 10-06.

14. La journée de La Résistance 2010

Monsieur le maire invite les personnes présentes dans l'assistance à participer à l'organisation de la journée de La Résistance qui aura lieu le 24 mai prochain.

Personnes intéressées sont :

Monsieur Alain Proulx, madame Annie Dion et madame Colette Fournelle.

Monsieur Daniel Nadeau, maire continuera de recruter d'autres membres pour former le comité.

15. Pourvoirie de la Seigneurie du Lac Métis (facture pour service d'ordures)

10-67 Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier facture un montant de 564.70\$ plus 5% (28.24\$) de frais administratif à la Pourvoirie de la Seigneurie du Lac Métis pour le service d'enfouissement des ordures de l'année 2009.

Pourvoirie de la Seigneurie du Lac Métis /Service d'enfouissement des ordures

10-68 Considérant que la Pourvoirie de la Seigneurie du Lac Métis est située sur les territoires non organisé (TNO);

Considérant que la MRC de La Mitis gère ces territoires et devrait apporter une collaboration avec ses occupants pour l'enfouissement des ordures;

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier ne désire plus offrir le service d'enfouissement des ordures à la Pourvoirie de la Seigneurie du Lac Métis. Que la Pourvoirie de la Seigneurie du Lac Métis coopère avec la MRC de La Mitis pour ce service.

16. Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent

10-69 Sur une proposition de madame Nancy Pineault, conseillère, appuyé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, conseiller, il unanimement résolu de nommer Monsieur Louis-Marie Proulx représentant de la municipalité auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.

Bibliothèque municipale

10-70 CONSIDÉRANT QUE l'intérêt de la municipalité de maintenir et de consolider la bibliothèque municipale, son comité et les services de proximités offerts à nos citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le comité de bibliothèque désire bénéficier d'une aide

financière accrue et de participer à la préparation de la demande;
Sur une proposition de madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx, il est résolu à l'unanimité :

D'ADHÉRER à la Charte de notre service public de bibliothèque municipale;

D'ACCEPTER le dépôt final du plan d'action 2010 du comité de bibliothèque tel que reçu;

DE DÉPOSER une demande à la MRC de La Mitis dans le cadre de son programme Initiatives de partenariat municipal en littérature et de respecter les conditions qui s'y rattachent :

- INVESTIR une somme de 200\$ dans cette entente de partenariat sous forme de subvention récurrente indépendamment de l'adhésion au Réseau biblio du Bas-Saint-Laurent, et ce, sans désengagement financier des sommes habituellement attribuées au Comité de bibliothèque;
- REMPLIR ET FOURNIR les documents nécessaires au dépôt de la demande.

17. Comité de développement Val-Garnier (Sports jeunesse)

-Lecture d'une lettre, en copie conforme, adressée à Sports jeunesse par le comité de développement Val-Garnier.

-Lecture d'une lettre du C.A. de Sports jeunesse de St-Charles-Garnier inc.

-Lecture d'une lettre du conseiller responsable de Sports jeunesse, M. Jean-Pierre Bélanger.

Après lecture de ces lettres, elles deviennent officielles.

Discussions intenses au sujet des sports et loisirs dans la municipalité.

18. VARIA

1. Demande d'aide financière / Mme Danielle Doyer, députée

10-71

Considérant que l'année 2010 sera une année exceptionnelle; nous fêterons le 75^e anniversaire de la fondation de notre paroisse et nous prévoyons faire de l'embellissement et de la rénovation à nos bâtiments;

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier demande à madame Danielle Doyer, notre députée, une aide financière de dix mille dollars (10 000.00\$) à son budget discrétionnaire..

2. BPR Groupe-conseil

Le Programme de taxes d'accise sur l'essence sera en vigueur d'ici la fin mars.

3. **Niveleuse**
Sans objet

4. **Service d'inspection régional / Gabriel Dumont, inspecteur en bâtiment et en environnement**

10-72

Considérant qu'un rencontre a eu lieu entre les membres du conseil municipal et MM. Marcel Moreau, Paul Gingras et Gabriel Dumont;

Considérant qu'une entente est prise entre les parties pour la continuité du Service régional d'inspection :

- Que l'inspecteur soit présent régulièrement dans la municipalité de mai à octobre inclusivement, les mardis après-midi.
- Que les permis soient émis dans un délai prescrit dans la réglementation.
- Qu'il tient à jour un registre des permis et faire rapport à la municipalité.
- Qu'il accomplit toutes les tâches techniques et administratives.

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier réitère les fonctions de monsieur Gabriel Dumont en tant qu'inspecteur en bâtiment et en environnement. La présente résolution annule la résolution numéro 10-49.

Faire parvenir à MM. Marcel Moreau, Paul Gingras et Gabriel Dumont.

17. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

18. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

10-73

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement de lever la séance à 22h42.

.....
Daniel Nadeau, maire

.....
Josette Bouillon, d.g./ s.-t.

